Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

G-POWER PG103

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

G-POWER PG103

Identification de la société/entreprise

Société :	The Timken Company
Rue :	1835 Dueber Avenue, S.W.
Lieu :	USA- Canton, OH 44706-2798
e-mail :	webmaster@timken.com
Service responsable :	Spill Center 1-800-456-9083
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	(049) 06131 19240 France +33 - 1 / 4005 48 48

2. Identification des dangers

Classification

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact. Grâce à des mesures constructives de la capsule les substances dangereuses contenues ne sont pas libéré en cas utilisation prévisible.

Si lors d'un dommage le graisseur se brise, une libération des substances contenues ne peut pas être complètement exclue.
Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent : Voir section 6 et 8.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
200-580-7	64-19-7	Acide acétique	10 -< 25 %	C R10-35
200-661-7	67-63-0	Alcool isopropylique	5 - 15 %	F, Xi R11-36-67
205-381-9	139-89-9	2-(Carboxylatométhyl(2-hydroxyéthyl) amino)éthyliminodi(acétate) de trisodium	5 - 15 %	Xi R36

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

Information supplémentaire

Grâce à des mesures constructives de la capsule les substances dangereuses contenues ne sont pas libéré en cas utilisation prévisible.

4. Premiers secours

Après inhalation

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.
Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent : Voir section 6.

Après contact avec la peau

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.
Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent : Voir section 6.

Après contact avec les yeux

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.
Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent : Voir section 6.

Après ingestion

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.
Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent : Voir section 6.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse, poudre extinctrice , dioxyde de carbone (CO2), jet d'eau pulvérisée .
Les récipients fermés peuvent être refroidis par brouillard d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Selon les conditions de l'incendie, les produits de combustion suivants peuvent se former/être libérés: produits de pyrolyse toxiques, oxydes de carbone, NOx

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Combinaison de protection et protection respiratoire à air comprimé.

Information supplémentaire

L'eau d'incendie et la terre contaminées doivent être éliminées conformément aux réglementations administratives.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Rendre la zone dangereuse inaccessible. Utiliser un équipement de protection individuel. Masque de protection en cas d'apparition de gaz, vapeurs/aérosols.

Inhalation:
Apport d'air frais.
Contact avec la peau:
Laver immédiatement au savon et à grande eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un oculiste.
Ingestion:
Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si conscient, boire beaucoup d'eau.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eviter la pénétration dans le sous-sol. Contacter immédiatement les autorités compétentes si le produit s'évacue dans le sol, une étendue d' eau ou les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Utiliser un équipement de manutention mécanique. Evacuer de la manière décrite au chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas faire tomber.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Température de conservation recommandée : 20°C ± 10 °C. Lorsqu'il n'est pas utilisé, stocker obligatoirement le produit dans son emballage de transport d'origine. Tenir les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Information supplémentaire

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-19-7	Acide acétique	-	-		VME (8 h)	
		10	25		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	-	-		VME (8 h)	
		400	980		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.
Eviter le contact avec les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection respiratoire

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules.

Protection des mains

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules.
Gants de protection (EN 374). Le fabricant recommande les matériaux suivants pour les gants : caoutchouc butyle. Temps de pénétration dans le matériau du gant : 120 min. Choisir les gants de protection en fonction des conditions d'utilisation concrètes et observer les instructions d'emploi du fabricant.

Protection des yeux

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Lunettes de sécurité avec protections latérales.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique :	Capsule
Couleur :	Sans rapport
Odeur :	Sans rapport

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Autres données

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Matières à éviter

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
oxydes de carbone, NOx.

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être libérées : Voir section 5

Information supplémentaire

Formation possible de liaisons explosives.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Acide acétique:
DL50/orale/rat: 3310 mg/kg

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Effets corrosifs et irritants

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Lorsque le graisseur se brise et que les substances contenues se répandent :
Peut irriter les yeux et la peau.

Information supplémentaire

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Mobilité

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Persistance et dégradabilité

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Potentiel de bioaccumulation

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Effets nocifs divers

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Information supplémentaire

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

Ne pas décharger dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Evacuation conformément aux réglementations en vigueur. Récupération ou recyclage, si possible. Se mettre en contact avec le fabricant.

Code d'élimination des déchets-Produit

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Ne peut pas être utilisé pour un graisseur intact.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Nom d'expédition

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime

No. ONU :	3363
IMDG-Code :	9
Etiquetage :	9
IMDG-Groupe d'emballage :	-
EmS :	F-A,S-P
Quantité limitée (LQ) :	SV 301

Nom d'expédition

Dangerous Goods in apparatus

Transport aérien

ONU/ID No. :	3363
ICAO/IATA-DGR :	9
Etiquetage :	9
ICAO-Groupe d'emballage :	-

Nom d'expédition

Dangerous Goods in apparatus

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Conseils supplémentaires

Ne peut pas être utilisé pour des graisseurs.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

10	Inflammable.
11	Facilement inflammable.
35	Provoque des graves brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.
Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.
Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

n.a. = non applicable
n.d. = non déterminé
a. d. d. = Donnée non disponible.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)